

LA LETTRE

NUMÉRO 34 / 2017

Unis Cité



Sommaire

GÉNÉRALISER LE SERVICE CIVIQUE,
UN INVESTISSEMENT D'AVENIR

- 1 Un investissement rentable..... p 2
- 2 Service National, Service Civique, même combat p 7
- 3 Réussir la généralisation du Service Civique..... p 10

GÉNÉRALISER LE SERVICE CIVIQUE : UN INVESTISSEMENT D'AVENIR...

Le Service Civique est **plébiscité, par les jeunes** (89% de ceux qui sont en service se sentent utiles aux autres et à la société et pratiquement 90% sont satisfaits ou très satisfaits de l'expérience), **par les structures qui leur confient des missions** (associations, collectivités locales, administrations...) et par les bénéficiaires des actions des jeunes. Les mouvements de jeunesse sont favorables à son développement. Le Mouvement Associatif a lancé un appel aux candidats à la présidentielle

"Le Service Civique a réussi ce formidable pari d'être triplement gagnant : Il réconcilie les jeunes avec la chose publique, en leur permettant d'expérimenter ce sentiment essentiel qu'est "l'utilité sociale", il leur fait prendre conscience qu'ils peuvent et doivent tous être acteurs de notre société. Il leur permet aussi d'avoir une expérience conséquente (6-12 mois), et de développer des compétences et savoirs-être qui leur sont ensuite précieux pour entrer dans la vie professionnelle", peut-on lire dans un récent

UN SUCCÈS

90%

DES FRANÇAIS ONT
UNE IMAGE POSITIVE
DU SERVICE CIVIQUE

200 000

JEUNES MOBILISÉS
DEPUIS 2010

89%

DE TAUX
DE SATISFACTION

en ce sens (*"Une conviction plus forte que jamais : Oui au Service Civique universel !"*), ainsi qu'une grande majorité d'élus de gauche comme de droite, ou encore le Conseil Economique, Social et Environnemental qui le voit, dans une toute récente étude, comme "une réussite à confirmer". Quant aux enquêtes, elles montrent que 67% des jeunes sont d'ores et déjà prêts à s'engager.

article du média en ligne Réussir-ma-vie. **Écoutons les jeunes: 80%** pensent que le Service Civique est **"un bon moyen pour renforcer le sentiment d'appartenance à la France et aux valeurs républicaines"**. Et **7 sur 10** estiment que c'est **"un atout pour leur entrée sur le marché du travail"**.

A nos élus désormais d'en faire une des priorités d'investissement de notre pays !



DES JEUNES SE DÉCLARENT PRÊTS À S'ENGAGER POUR 6 À 12 MOIS DE SERVICE CIVIQUE* - SOIT ENVIRON 500 000 PAR AN



DES JEUNES Y VOIENT UN MOYEN DE RENFORCER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE À LA FRANCE/ AUX VALEURS RÉPUBLICAINES

"UNE ANNÉE POUR SERVIR ET TROUVER DES PISTES POUR CE QU'ON FERA PLUS TARD, ET SURTOUT UNE ANNÉE POUR SE TROUVER UNE PLACE DANS LA SOCIÉTÉ",

David Abiker,
animateur d'Europe1,*.

* Dans le film « Merci ! », diffusé par l'Agence du Service Civique pour les 7 ans du dispositif (mars 2017).

GÉNÉRALISER LE SERVICE CIVIQUE : UN INVESTISSEMENT RENTABLE



LE SERVICE CIVIQUE : UNE RÉUSSITE

90% DES FRANÇAIS ONT UNE IMAGE POSITIVE DU SERVICE CIVIQUE, ET 67% DES JEUNES SE DÉCLARENT PRÊTS À S'Y ENGAGER. "APRÈS UN DÉMARRAGE ASSEZ LENT", ESTIME LE PRÉSIDENT DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE YANNICK BLANC, DANS UN ENTRETIEN RÉCENT, "LE SERVICE CIVIQUE CONNAÎT UNE RÉUSSITE QUANTITATIVE ET UNE VRAIE DIMENSION QUALITATIVE. D'AILLEURS, LES JEUNES EUX-MÊMES EN PARLENT DE MANIÈRE POSITIVE ET VEULENT DONNER ENVIE AUX AUTRES DE LE FAIRE".

LE SERVICE CIVIQUE
A FAIT LA PREUVE DE SON
TRIPLE IMPACT

1.

En permettant aux jeunes d'agir ensemble pour l'intérêt général et de sortir de leurs milieu et zone de confort:

IL AIDE À RENFORCER LA COHÉSION NATIONALE ET À FAIRE VIVRE LES VALEURS DE NOTRE TRIPTYQUE RÉPUBLICAIN.

Il développe l'esprit d'engagement, la citoyenneté et l'ouverture d'esprit. Pour **80%** des jeunes, le Service Civique est "un bon moyen pour renforcer le sentiment d'appartenance à la France et aux valeurs républicaines". Et **93%** disent qu'il leur a permis de rencontrer des gens qu'ils n'auraient jamais rencontrés sinon. (Etudes Ipsos et Kantar-TNS, décembre 2016).

LOÏC, VOLONTAIRE EN 2016 :

"Le Service Civique m'a redonné espoir et a changé ma vision des choses. Il m'a prouvé que chacun peut avoir un impact et sa place dans la société. On m'a fait confiance et j'ai élargi mon champs des possibles."



2.

En mobilisant l'énergie et les forces vives de la jeunesse,

IL PERMET DE COUVRIR DES BESOINS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX QUE NI LE MARCHÉ NI LES POUVOIRS PUBLICS NE PEUVENT COUVRIR SEULS.

Mobilisés sur des missions en faveur de la transition énergétique, la prévention santé, la lutte contre l'échec scolaire ou contre l'isolement des seniors, les jeunes apportent leur aide à des grandes causes nationales, et soutiennent le secteur associatif comme certains services publics, nationaux ou territoriaux.

MICHEL, VOLONTAIRE EN 2017 :

"Je manquais d'organisation et ne savais pas travailler en équipe. J'ai aussi appris à prendre plus d'autorité, de force de persuasion, dans l'équipe et avec les publics qu'on rencontre. Je sais mieux expliquer, clarifier et suis plus patient."

3.

En offrant aux jeunes le cadre pour mener des actions utiles dans un environnement où on leur fait confiance,

LE SERVICE CIVIQUE - PAUSE CITOYENNE ET DE PRISE DE REcul POUR CERTAINS, BOUÉE DE SECOURS NÉCESSAIRE POUR REBONDIR POUR D'AUTRES - LEUR PERMET DE DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES qui s'avèreront de plus en plus essentielles sur le marché de l'emploi.

"Plutôt que les compétences techniques, les entreprises sont désormais à la recherche de candidats qui se démarquent sur le plan des qualités humaines. Autrement dit, qui savent développer leurs "soft skills"...", rappelait récemment (18/04/2017) Latribune.fr.

Travail en équipe, conduite de projets, connaissance des codes sociaux, empathie, adaptabilité, ouverture d'esprit... : autant de compétences que les jeunes développent grâce à l'expérience du Service Civique. 90 % de ceux qui ont fait le Service Civique considèrent d'ailleurs que "leur mission les a rendus plus autonomes". Et une large majorité (plus de 70 %) estiment qu'il "leur a permis d'acquérir des compétences utiles pour leur avenir professionnel, de profiter de l'expérience de professionnels et de découvrir le monde du travail".

LE SERVICE CIVIQUE



UN ENGAGEMENT VOLONTAIRE
DE 6 À 12 MOIS (3 jours
minimum/semaine)



POUR LES 16-25 ANS
(30 ans si situation
de handicap)



SUR DES MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
au sein d'associations, collectivités,
établissements publics...



UNE INDEMNITÉ MENSUELLE :
580€
(à 80% prise en charge par l'Etat)



UNE EXPÉRIENCE
DE LA MIXITÉ SOCIALE



100 000
VOLONTAIRES
en 2016



LE BREVET DE SECOURISME
+ 2 JOURS DE "FORMATION
CITOYENNE "



UNE PRÉPARATION À L'APRÈS
SERVICE CIVIQUE



PLUS DE 10 000
STRUCTURES D'ACCUEIL
agrées

ABD EL MALIK,
rappeur

Découvrant le Service Civique auprès des
volontaires d'Unis-Cité à Laval, début 2017 :

"Ce qui est important c'est de comprendre que
c'est ensemble qu'on peut changer les choses.
On est là pour dire que le changement est
possible. Ce qui importe, c'est soi-même de
croire en soi !"

PHILIPPE MONLOUBOU,
président du directoire d'Enedis :

le Service Civique "nous apparaît comme un formidable dispositif
pour mobiliser les jeunes sur un sujet d'intérêt général,
environnemental ou humanitaire (...) Nous avons choisi avec
Unis-Cité de mobiliser au moins 30% des jeunes dans les
quartiers sensibles où le programme allait être déployé (...) A la fin
de leur mission, les jeunes ont trouvé dans plus de 70% des cas
un emploi ou une formation qualifiante. Le Service Civique est
donc un tremplin efficace pour accéder à l'emploi".

ESPRIT ENGAGEMENT
EMPATHIE D'ÉQUIPE CONFIANCE
OUVERTURE D'ESPRIT EN SOI
ADAPTABILITÉ PERSÉVÉRENCE

COMPLÉMENT ESSENTIEL À L'ÉDUCATION FORMELLE

Répondant à un enjeu sans précédent de cohésion sociale, le Service Civique peut désormais se poser en **complément naturel et essentiel à l'éducation formelle**. Le rapport du Conseil d'analyse de la société l'anticipait en 2008: "Un service volontaire, suffisamment attractif pour inciter chaque année un nombre croissant de jeunes à s'y engager, constituerait un excellent moyen de revivifier ou de construire des valeurs communes en s'appuyant sur la société telle qu'elle est, et non telle qu'on pourrait rêver qu'elle soit". Et le CESE le confirme aujourd'hui: "convaincu que la généralisation peut être porteuse d'opportunités pour les jeunes et pour notre pays, à condition de border le dispositif de garde-fous" il soutient son "universalisation"...

L'AVIS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Dans sa récente étude, le CESE tire un bilan positif de 7 ans de Service Civique.

En résumé :

- L'ensemble des jeunes l'ont investi, même si certains territoires et niveaux de diplômes sont sur-représentés par rapport à la population globale.
- Les associations, puis le secteur public se sont mobilisés massivement pour le faire vivre.

• Les impacts positifs sont nombreux :

POUR LES JEUNES VOLONTAIRES :
sentiment d'utilité sociale, développement de la confiance en soi, de compétences transversales, etc.

POUR LES STRUCTURES D'ACCUEIL :
développement d'activités et d'innovations, évolution des pratiques...

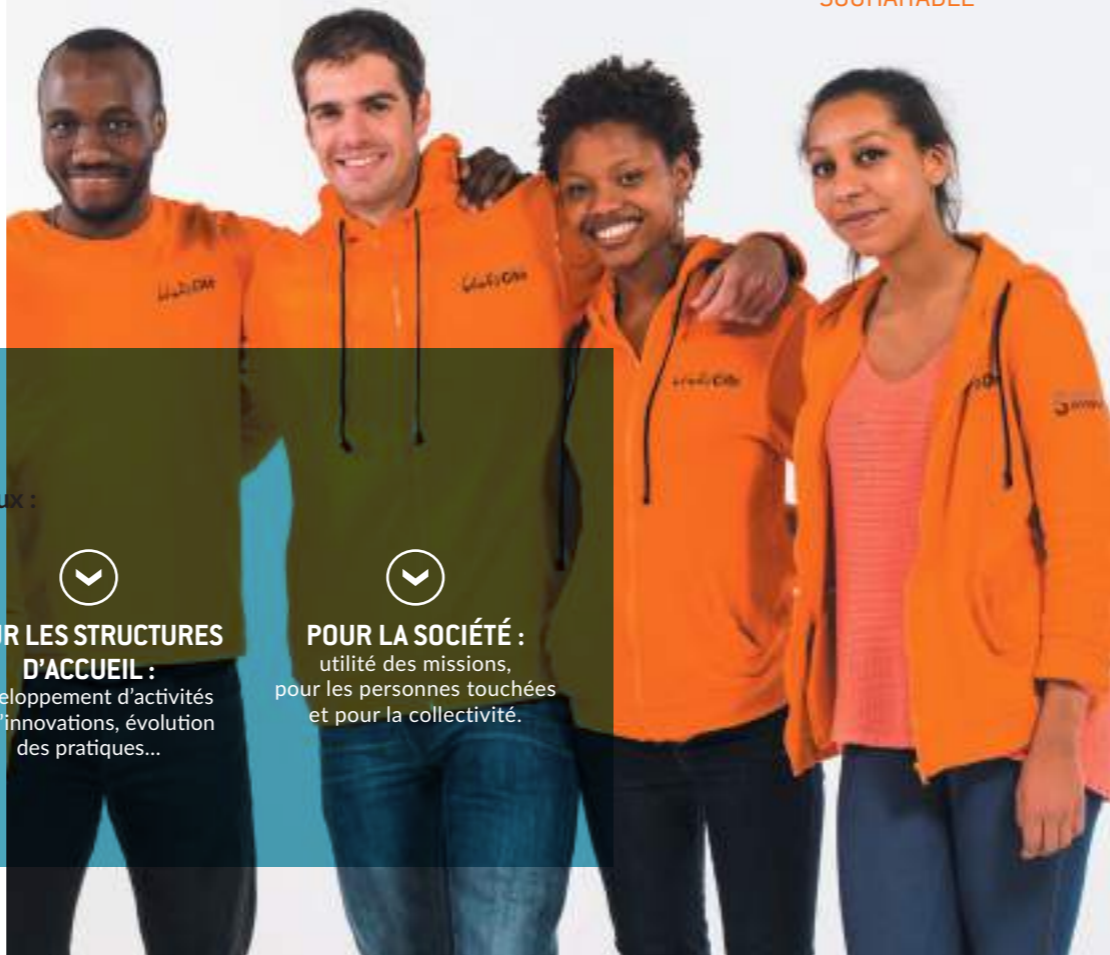
POUR LA SOCIÉTÉ :
utilité des missions, pour les personnes touchées et pour la collectivité.

6 700€ / JEUNE

INVESTISSEMENT DE L'ÉTAT DANS LE SERVICE CIVIQUE EN 2016

7 À 10 000€

INVESTISSEMENT DE L'ÉTAT SOUHAITABLE



DES RETOURS SUR INVESTISSEMENT MULTIPLES

L'évaluation de la valeur économique des impacts du Service Civique permet d'affirmer que poursuivre son développement, en préservant la qualité, constitue un véritable **investissement d'avenir dont les retours sociaux dépasseront largement l'investissement initial**. Ce n'est pas pour rien que l'Allemagne continue à investir dans le déploiement de son dispositif, même si depuis la fin de la conscription, il est devenu volontaire. Les retours sur investissement sont de 3 ordres :

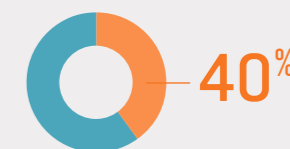
1. UN TEMPS DE RÉFLEXION ET D'APPRENTISSAGE, TREMLIN D'INSERTION : DES ÉCONOMIES POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN

On l'a vu, 7 volontaires sur 10 estiment que "le Service Civique est un atout pour leur entrée sur le marché du travail". Les études réalisées par Unis-Cité auprès de ses anciens volontaires montrent en outre, année après année, que six mois après la fin de leur service plus de 80% ont trouvé un travail, sont en formation, ou ont repris des études, alors que 40% étaient demandeurs d'emploi et plus de 35% sans qualification ni diplôme avant leur service... Soit une économie sur la durée de plus de 250 000€ par jeune sans qualification, selon l'OCDE.

Et ceci, sans compter la valeur des "soft skills" (compétences transversales) acquises au cours du service. Les "plateformes de remobilisation" pour les personnes très éloignées de l'emploi, par exemple, reviennent à 27 000€/jeune à l'Etat.

22 000€ / AN

C'EST LE COÛT D'UN JEUNE NEET (NI SCOLARISÉ, NI EN EMPLOI, NI EN FORMATION) POUR SON PAYS, SELON L'OCDE*, ET 250 000€ SUR SA VIE ENTIÈRE...



TAUX DE DÉCROCHAGE À L'UNIVERSITÉ EN 1^{ÈRE} ANNÉE.

8 À 10 000€

COÛT DE CHAQUE DÉCROCHEUR

*En moyenne sur les pays de l'OCDE, en cumulant le coût des aides sociales évitées et le manque à gagner lié à la non contribution des NEETs au système social.

L'INVESTISSEMENT NÉCESSAIRE POUR GÉNÉRALISER LE SERVICE CIVIQUE

L'Etat investit aujourd'hui environ 800€ par mois pour chaque jeune en Service Civique, soit **en moyenne 6 700€ par jeune** (la durée moyenne du SC étant de **8 mois**). Sur ce soutien, 5 800€ couvrent l'indemnité versée par l'Etat au jeunes et sa couverture sociale. A peine plus de 900€ couvrent l'encadrement et la formation des jeunes.

Pour généraliser le dispositif, les estimations se rejoignent : "3 à 5 milliards d'euros par an", avançait en 2008 le rapport Ferry demandé par le Président Sarkozy, si un service de six mois était rendu obligatoire pour 600 000 jeunes.

Pour 500 000 jeunes engagés sur une durée moyenne de 8 mois (potentiel de jeunes intéressés d'après les derniers sondages), Unis-Cité estime de son côté un besoin de financement de l'ordre de **4,15 milliards** (voir tableau). Budget qui permettrait d'allier développement quantitatif et objectifs qualitatifs, et notamment de faciliter l'accès du Service Civique aux jeunes moins qualifiés et moins autonomes.

FINANCEMENT DU SERVICE CIVIQUE	COÛT ANNUEL ESTIMATIF (BASE 8 MOIS) ¹	FINANCEMENT DE L'ÉTAT	
		ACTUEL PAR JEUNE (BASE 8 MOIS)	SOUHAITABLE PAR JEUNE (BASE 8 MOIS)
Indemnité du volontaire	4 640€ ²	3 776€ ²	• 4 640€ pour les jeunes infra bac ou mobilisés sur gandes causes) • 3 776€ (tous les autres) ^{3,4}
Sécurité sociale / retraite	1 880€	1 880€	1 880€
Accompagnement/tutorat + préparation à la mission	2 400€ ⁵	800€	• 3 200€ (jeunes en difficulté, infra bac, handicap, quartiers) • 800€ (tous les autres)
Formation (civique & accompagnement professionnel)	100 à 800€ ⁶	150€ dont 50€ de diplôme 1 ^{ers} secours	400€ dont 50€ de diplôme 1 ^{ers} secours
Frais d'ingénierie et de gestion	variable	150€ ⁷	200€ ⁸
TOTAL	10 814€	6 756€ (tous les jeunes)	• 10 320€ (jeunes en difficulté d'insertion) • 7 056€ (tous les autres)

(1) Durée de base actuelle (la loi indique 6-12 mois ; la moyenne des demandes des jeunes est 10 mois), (2) L'indemnité mensuelle des jeunes est de 580€ : 472€ versés par l'Etat (quelle que soit la durée horaire du service du jeune), le solde est à la charge de la structure d'accueil. (3) L'indemnité complémentaire (107€/mois) est un facteur de blocage pour développer l'accueil notamment des jeunes moins qualifiés et peu autonomes. (4) Option à envisager : avoir 2 montants d'indemnités, 580€ = temps plein et 350€ = mi-temps (étudiant ou salarié)... (5) Evaluation moyenne basée sur une analyse de membres de la Plateforme inter-associative pour le Service Civique des jeunes. (6) Coût : 50€/jour de formation citoyenne et d'accompagnement à l'insertion des jeunes, pour les structures qui en font. (7) Frais de gestion de l'agence du SC au prorata du nombre de jeunes (base 2015). (8) Renforcement du SC, avec des "pôles d'appui" dans tous les bassins d'emploi.

SERVIR DE PEINE ALTERNATIVE À LA PRISON / ÉVITER LES RÉCIDIVES ?

Selon un rapport de l'administration pénitentiaire sur la récidive (mai 2011): "les sorties de prison "sèches", sans solution de sortie, renforcent les risques de récidive, et 54,6% des récidivistes sont condamnés à nouveau dans la première année suivant leur sortie. Quand aux libérés n'ayant bénéficié d'aucun aménagement de peine, ils ont 1,6 fois plus de risques de récidive que ceux qui ont bénéficié d'une liberté conditionnelle."

Que ce soit en peine alternative à la prison ou en sortie de prison, un Service Civique bien encadré peut limiter les coûts directs et

indirects de l'emprisonnement, et/ou réduire les risques (et les coûts) de la récidive :

- pour un jeune en peine alternative engagé en Service Civique, l'Etat ferait une économie de 9 600 à 24 000€ par jeune, selon qu'il est en liberté conditionnelle ou en semi-liberté.
- pour un jeune sortant de prison, l'économie à considérer sera le coût évité de la récidive pour tous ceux qui ne récidiveront pas pendant les 12 mois suivant leur peine - soit 130€/jour/jeune, hors frais de traitement judiciaire préalable, ou 46 800€/an/jeune.

2. LES HEURES DE SERVICE DES JEUNES : UNE VRAIE VALEUR POUR LES ASSOCIATIONS ET SERVICES PUBLICS QUI LES ACCUEILLEN

S'il est difficile d'évaluer la valeur économique des quelques 150 millions d'heures de service réalisées par les 200 000 jeunes qui se sont engagés en Service Civique depuis 2010, il est pourtant intéressant de se poser la question. On peut l'appréhender sur quelques secteurs clés où les incontestables besoins en soutien humain ne peuvent être entièrement couverts par des professionnels salariés :



SERVICE NATIONAL, SERVICE CIVIQUE... MÊME COMBAT



DES JEUNES CONTRE L'ISOLEMENT DES SENIORS

La dépendance des personnes âgées a un coût annuel évalué à 25 milliards € pour l'Etat. Toutes les études montrent que le maintien d'une activité physique et de lien social permet de retarder l'entrée en dépendance. En 2016, plus de 2000 jeunes sont intervenus auprès de plus de 10 000 seniors isolés, à leur domicile ou en maisons de retraite, afin d'échanger avec eux, de leur organiser, en accord avec les professionnels, des sorties et des activités qui les stimulent. Imaginez s'ils étaient des dizaines de milliers !



DES JEUNES AMBASSADEURS DE LA PRÉVENTION SANTÉ

Les enquêtes auprès des 12-17 ans (collège, lycée) menées ces dernières années montrent qu'ils présentent un nombre notable de troubles somatiques, psychologiques et sociaux, dont il faudrait prévenir l'apparition alors que l'adolescence est une période où les comportements s'acquièrent souvent pour la vie. En mobilisant des jeunes (en milieu scolaire, missions locales, milieux festifs), capables d'intervenir efficacement auprès d'autres jeunes, sans jugement moral et avec un langage qu'ils partagent, le Service Civique peut fortement participer à la prévention nécessaire.



DES JEUNES CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE

46% des 18-24 ans non diplômés sont au chômage et 30% des jeunes non-diplômés vivent sous le seuil de pauvreté. Quelque 100 000 jeunes sortent chaque année du système éducatif sans diplôme ni formation. Les jeunes en Service Civique mobilisés sur les actions de soutien scolaire obtiennent de vrais résultats, selon les résultats de l'étude de l'association Zup de Co : 95% des collégiens pensent avoir progressé grâce aux jeunes bénévoles et volontaires, et 83% réussissent le Brevet (vs 61% pour le groupe témoin). Reporté au coût annuel pour la société d'un jeune déscolarisé et sans activité (voir encadré sur les NEETs), les économies engendrées pour la collectivité sont claires.



DES JEUNES MÉDIATEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les enjeux de la transition écologique demandent des actions éducatives d'ampleur pour faire évoluer les comportements. Les expériences d'Unis-Cité avec ses "Mediaterre" ou ses "Volontaires de la Transition Énergétique" montrent qu'en moyenne les familles accompagnées par des jeunes en service adoptent au moins 2 éco-gestes de manière durable après 6 mois d'intervention. A preuve : ces familles économisent en moyenne 70€/an sur leurs factures énergétiques, diminuent d'environ 3000 litres/an leur consommation d'eau et multiplient par 5 leurs performances en matière de tri des déchets. Autant d'économies carbone à valoriser...

3. DE MULTIPLES AUTRES IMPACTS DIFFICILEMENT CHIFFRABLES

En faisant découvrir l'engagement et en redonnant **un contenu à l'idée de citoyenneté** chez de nombreux jeunes, le Service Civique contribue à faire vivre notre démocratie. En redonnant **le goût de la France** à certains, il peut **contribuer à prévenir les engrenages de la délinquance, voire de la radicalisation**. En permettant aux jeunes de rencontrer des gens issus d'autres milieux et origines, il contribue à **lutter contre le racisme et les préjugés** de toutes sortes. En aidant les jeunes à trouver leur voie, **il contribue à leur orientation**. Autant d'effets induits qui représentent des coûts évités conséquents...

Si on y ajoute l'impact du service sur les jeunes - notamment les plus éloignés de l'insertion professionnelle -, la valeur des services rendus par ces jeunes durant leur service, ainsi que l'ensemble des effets indirects en matière de cohésion nationale et de prévention des violences et du désœuvrement, les 6 700€ par jeune actuellement investis par l'Etat dans le Service Civique semblent presque dérisoires. Et même les 10 000€ auxquels Unis-Cité recommande à l'Etat de monter son financement afin de rendre ce dispositif vraiment accessible à tous les jeunes (voir page 4). Surtout si on les compare aux montants des dispositifs de "rattrapage"...

A L'ÉTRANGER : UN RETOUR SUR INVESTISSEMENT RECONNU

RATIOS COÛTS/BÉNÉFICES DU SERVICE CIVIQUE AUX ETATS-UNIS ET AU CANADA :

1\$ = 2 à 2,5\$
(INVESTI) (VALEUR CRÉÉE)

Des calculs a minima, qui s'efforcent de prendre en compte la valeur des missions réalisées par les jeunes, la valeur en termes de formation pour les jeunes et d'amélioration de leur employabilité, la valeur créée au sein des organismes d'accueil (idées nouvelles, actions nouvelles, etc.), l'impact sur les comportements civiques...

A SERVICE NATIONAL OBLIGATOIRE OU VOLONTAIRE ? POSITIONS...

Les appels à un retour au Service National, civique et/ou civil et militaire, sont nombreux depuis la suspension de la conscription décidée par Jacques Chirac en 1996. Le Service Civique créé en 2010 y répond au moins partiellement : il renforce la cohésion nationale, favorise les expériences de mixité et pourrait devenir un vrai rite de passage vers l'âge adulte...

Les avis sont généralement assez tranchés : ceux qui sont favorables à l'obligation considèrent que cette expérience est tellement utile et fondatrice qu'elle doit faire partie du parcours d'un jeune ; les autres estiment que l'aspect volontaire est consubstantiel à la force du Service Civique, et qu'en outre le budget de l'Etat ne pourrait supporter la charge induite pour l'imposer aux quelque 800 000 jeunes d'une classe d'âge.

LE SERVICE NATIONAL AUJOURD'HUI

LE SERVICE NATIONAL QUI EXISTE AUJOURD'HUI (LOIS DU 17/10/1997 ET DU 10/03/2010), EST COMPOSÉ DE :

- 1 UN TEMPS OBLIGATOIRE :** le recensement, l'éducation à la défense (enseignement secondaire) et la "Journée Défense Citoyenneté" (ex-JAPD)
- 2 UN TEMPS VOLONTAIRE :** le Service Civique (6-12 mois, financé en bonne partie par l'Etat), dont l'objectif est qu'il soit accessible à tous. > 95 000 jeunes en 2016.



LA MONTÉE EN CHARGE DU SERVICE CIVIQUE, SERA DE TOUTES MANIÈRES UNE ÉTAPE NÉCESSAIRE :



70 000

MISSIONS PROPOSÉES EN 2016



800 000

JEUNES / CLASSE D'ÂGE

BÉNÉDICTE CHÉRON,

historienne, spécialiste des relations entre l'armée et la société, sur Europe1 (20 mars 2017)

"On oublie que la fonction première du service militaire, c'était de former des combattants capables de prendre les armes pour servir les intérêts de la nation. Dans tous les dispositifs qu'on nous présente actuellement, cet objectif-là a disparu [...] On est en train de demander aux armées de prendre en charge tout ce qui dysfonctionne dans la société."

LA FAGE,

en "opposition totale à la mise en place de tout service national obligatoire", (communiqué du 04/04/2017)

"Prétendant émanciper la jeunesse, très nombreux sont les candidats à proposer la réinstauration d'un service national obligatoire, le plus souvent militaire. C'est l'arbre démagogique qui cache la forêt du manque total d'ambition pour la jeunesse..."

B

LA VISION DU TERRAIN : SEUL UN SERVICE CIVIQUE LONG EST FORMATEUR POUR LES JEUNES ET UTILE SUR LE TERRAIN

L'expérience d'Unis-Cité depuis 20 ans est claire : **en dessous de 6 mois, le Service Civique n'a pas d'impact éducatif sur les jeunes.** Il n'influe pas sur les comportements citoyens, et ne peut constituer un tremplin en matière d'insertion, les jeunes n'ayant pas le temps d'acquiescer et/ou développer des compétences exploitables dans la suite de leur parcours. C'est ce qu'ont confirmé diverses études, notamment celle du Conseil d'Analyse de la Société (2008) (voir encadré).

De leur côté **les structures d'accueil, dans le civil ou le militaire, s'accordent à dire qu'un jeune ne peut mener à bien des missions utiles que s'il est là suffisamment longtemps pour apprendre, s'intégrer et agir.** Les associations engagées depuis sept ans dans l'accueil de jeunes volontaires sont unanimes sur ce point et, faute de préserver une durée de 6 à 12 mois, elles ne pourraient plus s'engager à accueillir des jeunes (voir le texte de la Plateforme inter-associative pour le Service Civique des jeunes, diffusé en avril 2017).

C

LES PROPOSITIONS DES CANDIDATS À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2017



“ EN-DESSOUS DE 6 MOIS LES INCONVÉNIENTS L'EMPORTENT SUR LES AVANTAGES ” selon le Conseil d'Analyse de la Société

“Pour un Service civique, Rapport au Président de la République”, 09/2008

“La plupart des personnalités que nous avons rencontrées, comme la quasi-totalité des études que nous avons pu consulter, considèrent qu'en deçà d'une certaine durée un service civil ou civique n'a pas de sens. En dessous de six mois, les inconvénients se cumulent pour l'emporter sur les avantages : probable manque d'implication de la part des jeunes, charge pour les structures d'accueil sans réel apport du jeune accueilli, organisation complexe avec des relèves très fréquentes, difficulté pour faire valoir les acquis de cette période dans un cursus...”



RÉUSSIR LA GÉNÉRALISATION DU SERVICE CIVIQUE



“L'AVENIR DU SERVICE CIVIQUE DÉPENDRA D'UNE VOLONTÉ POLITIQUE, CELLE DE PORTER CE PROGRAMME À LA HAUTEUR DES ENJEUX DE COHÉSION NATIONALE QUI LUI SONT ASSIGNÉS, EN Y ADJOIGNANT LES MOYENS NÉCESSAIRES MAIS AUSSI EN ASSURANT UNE STABILITÉ ET UN CADRE DANS LA DURÉE, À L'OPPOSÉ DES HÉSITATIONS(...) QUI ONT PU DÉSTABILISER LES ACTEURS PAR LE PASSÉ”, SOULIGNE LE CESE DANS SON ÉTUDE RÉCENTE.

Malgré le large consensus qu'il suscite, le Service Civique a encore du chemin à parcourir avant de devenir “une institution”, avant de donner toute sa mesure en termes de changement profond de société. Nous sommes encore, aujourd'hui, à 1 mission pour 4 “candidats à l'engagement”... 77 000 missions pour 800 000 jeunes composant une classe d'âge... Il faut donc le faire monter en charge, pour le “généraliser” ou l'“universaliser”...

AVEC 20 ANS D'EXPÉRIENCE DE TERRAIN, DE MOBILISATION ET D'ENCADREMENT DE JEUNES EN SERVICE CIVIQUE DANS TOUS LES DOMAINES DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL, UNIS-CITÉ PEUT AUJOURD'HUI PROPOSER DES ORIENTATIONS CONCRÈTES POUR RÉUSSIR CETTE GÉNÉRALISATION.

CES PROPOSITIONS SONT D'AILLEURS TRÈS PROCHES DE CELLES DU MOUVEMENT ASSOCIATIF COMME DE CELLES DU CESE.

COMMENT,
CONCRÈTEMENT, RÉUSSIR
LA GÉNÉRALISATION ?

1.

METTRE LES MOYENS POUR QUE LE SERVICE CIVIQUE SOIT CONNU DE TOUS LES JEUNES ET ACCESSIBLE À TOUS

Même si des efforts louables ont été réalisés depuis 2010, et si les jeunes qui s'engagent en Service Civique ont des profils se rapprochant des moyennes nationales, ils restent pour beaucoup “urbains”, issus de la classe moyenne et relativement diplômés. Les jeunes des quartiers sensibles ou des zones rurales, les décrocheurs, les non diplômés ou encore ceux qui souffrent de handicap souvent manquent des informations nécessaires, ne savent pas où s'adresser, voire pensent que le dispositif n'est pas pour eux. Alors même que l'impact du Service Civique sur ces jeunes là est incontestable. Quant aux organismes d'accueil, ils voient dans l'accueil de ces types de jeunes des complications et des coûts supplémentaires d'adaptation et d'accompagnement, que l'Etat ne prend pas en charge aujourd'hui.

POUR FAVORISER L'ACCÈS DES JEUNES LES PLUS ÉLOIGNÉS*, IL FAUDRAIT :

i

Généraliser et adapter l'information et l'accompagnement à la recherche de mission



Prendre en charge les frais de mobilité des jeunes des zones enclavées (zones rurales notamment)



Prendre en charge financièrement les coûts d'encadrement jeunes sans diplôme ni qualification

100%

Prendre en charge 100% des indemnités des jeunes engagés sur des “grandes causes nationales” ou dans le service civique de l'entrepreneuriat solidaire (“ d'initiative”).

*Notamment jeunes des quartiers sensibles et zones rurales, sans diplôme/formation, jeunes handicapés...

2.

AMÉLIORER LE CADRE GÉNÉRAL DU DISPOSITIF POUR EN GARANTIR LA QUALITÉ

- **GARANTIR** que les missions confiées aux jeunes ne soient pas **des emplois ni des stages déguisés**, soient **accessibles à tous les jeunes quel que soit leur niveau de formation**, et favorisent la mixité sociale.
- **POUR CE FAIRE, 2 ÉVOLUTIONS SOUHAITABLES :**
 1. Réserver le Service Civique aux **missions collectives**, réalisées a minima en binôme de jeunes de niveaux d'étude différents ;
 2. **Renforcer le nombre de jours de “formation citoyenne”**- 1 par mois au moins – à organiser sous la forme de rassemblements de jeunes par territoire.
- **INSTITUTIONNALISER L'ANIMATION ET LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE DU SERVICE CIVIQUE**, au plan national comme local, avec participation systématique des associations, de jeunes, et d'élus locaux - afin de garder son esprit fondateur et éviter une gestion trop administrative.
- **S'APPUYER MASSIVEMENT SUR DES PLATEFORMES ASSOCIATIVES D'INTERMÉDIATION**, avec charte qualité pour garantir la qualité des intermédiaires.

3.

METTRE EN PLACE DANS CHAQUE BASSIN D'EMPLOI UN “PÔLE TERRITORIAL D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU SERVICE CIVIQUE”

Leur rôle ? Faire la promotion du service civique au plus près du terrain auprès des jeunes d'un côté, des collectivités locales, établissements publics et associations locales de l'autre – faire le lien entre l'offre et la demande.

“Tant que nous nous sommes appuyés sur des grandes organisations, sur des associations comme Unis-Cité, la Ligue de l'Enseignement, l'UNML, des grandes administrations, nous avons pu monter en puissance assez rapidement. **Il faut maintenant susciter des missions supplémentaires, dans des plus petits organismes disséminés un peu partout, qui ont besoin de soutien et d'accompagnement**”, confirme Yannick Blanc, président de l'Agence du Service civique. **“Rien ne se fera sans une coopération très étroite entre l'ASC et les principaux réseaux associatifs impliqués dans le Service civique”**



6 JEUNES VOLONTAIRES

INTERPELLENT LES POLITIQUES

DÉVELOPPEZ
LE SERVICE CIVIQUE
POUR QUE TOUS LES JEUNES
PUISSENT S'ENGAGER !

EXTRAIT DE LA LETTRE OUVERTE ENVOYÉE LE 3 AVRIL 2017 AUX CANDIDATS
À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE PAR CHARLOTTE ET SISSE (AFEV),
ELODIE ET THOMAS (CONCORDIA), FANIA ET LOÏC (UNIS-CITÉ) :

- **Nous vous demandons de développer le Service Civique encore plus** POUR QUE TOUS LES JEUNES PUISSENT LE FAIRE : qu'ils soient de nationalité française ou demandeurs d'asile, qu'ils viennent de grandes villes ou de villes rurales, qu'ils aient bac+ 5 ou bac-5.

- **Nous vous demandons de ne pas le raccourcir** pour qu'il reste un moment à part dans une vie, que nous ayons le temps d'être réellement utiles sur le terrain et que nous ayons le temps d'être nous-mêmes transformés par cette expérience.

- **Nous vous demandons de continuer à donner aux volontaires une indemnité et de renforcer nos droits**



(aide au logement, transport, repas...) pour que l'argent ne soit jamais un frein à l'engagement.

- **Nous vous demandons de favoriser la reconnaissance du Service Civique** : que nos proches soient fiers de nous parce qu'ils sauront à quel point c'est important, qu'il soit une étape de vie mieux valorisée dans nos parcours, qu'il soit un vrai plus sur nos CV, qu'il nous

ouvre plus de portes... !

- **Et enfin, nous vous demandons de ne jamais remettre en cause cette forme d'engagement qui nous permet de faire société.**

La totalité de la Lettre ouverte des 6 volontaires est à lire sur : <https://medium.com/@nous.volontaires/lettre-ouverte-de-6-jeunes-en-service-civique-aux-candidats-%C3%A0-l%C3%A9lection-pr%C3%A9sidentielle-775c1bb47d23>

UnisCité

SIÈGE NATIONAL :
21 boulevard Ney, Paris 18^{ème}
Tél: 01 53 41 81 43 - www.uniscite.fr

Unis-Cité a créé Relais Service Civique pour partager ses 20 ans d'expérience dans le Service Civique et participer à son développement en accompagnant les acteurs publics et associatifs,

>N'hésitez pas à nous solliciter :
www.relais-service-civique.fr

UNIS-CITE EN 2017 :

4000

VOLONTAIRES

60

VILLES

10

PROGRAMMES
NATIONAUX